

Article 31 du Règlement

met aussi en péril toutes nos petites entreprises et alourdit sérieusement le fardeau des propriétaires de maison.

Je prie instamment le gouvernement de l'Ontario et sa société d'État, Hydro-Ontario, de respecter leur engagement verbal envers Goodyear, soit que les tarifs n'augmenteraient pas plus vite que le taux d'inflation.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): À mesure qu'approche la date prévue de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, le boniment du gouvernement actuel s'épanouit comme une fleur sauvage. Si le nez collectif des membres du Cabinet conservateur s'allongeait comme celui de Pinocchio, on n'aurait pas besoin de raccordement fixe avec l'Île-du-Prince-Édouard.

Un examen complaisant et superficiel effectué par la bureaucratie fédérale passe maintenant pour une évaluation environnementale complète. C'est faux. Le libellé de l'ALENA prétend maintenant garantir que les pays signataires ne feront pas baisser leurs normes environnementales pour attirer des investissements. C'est faux. Le dossier vient de prendre une tournure nouvelle, car on est en train d'examiner la réglementation environnementale pour s'assurer qu'elle ne nuira pas aux échanges ni n'excèdera celle de nos autres partenaires commerciaux. Bref, cessez de nous encombrer, nous révisons à la baisse les règles du jeu.

Chose incroyable, la réglementation en cours d'examen s'applique à des domaines aussi délicats que les substances responsables de la diminution de la couche d'ozone, le transport et l'entreposage des produits chimiques dangereux, les effluents des usines de pâte à papier et le rejet de déchets en mer.

Le gouvernement n'a tout simplement pas compris les inquiétudes des Canadiens moyens qui souhaitent une réglementation plus sévère en matière de sécurité et de santé, au lieu de laisser un dangereux cocktail chimique polluer notre air, nos terres et nos eaux.

* * *

LE PROJET DE LOI S-8

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, j'ai raté le débat sur le projet de loi S-8 en raison d'une présentation dans ma circonscription. Je voudrais énoncer clairement certaines préoccupations au sujet de cette mesure législative.

Je suis préoccupé par le fait que le projet de loi S-8 ne traite pas des normes différentes visant les véhicules à moteur au Canada, selon que ces véhicules sont des

produits américains ou canadiens. Une automobile fabriquée au Canada doit satisfaire aux normes canadiennes, mais les automobiles construites aux États-Unis doivent répondre aux normes américaines et à certaines autres, mais qui ne sont pas les mêmes que celles qui s'appliquent aux véhicules canadiens.

En principe, je ne pense pas que les Américains devraient pouvoir vendre chez-nous des produits que les Canadiens ne peuvent légalement vendre. Pour le consommateur, une telle situation se traduit par une procédure de rappel moins rigoureuse et non uniforme. Quant à l'industrie de l'automobile au Canada, celle-ci est assujettie à des normes plus coûteuses à respecter que ses concurrents américains. Je vais m'efforcer, par l'entremise de contacts au ministère des Transports, de faire adopter les mêmes normes de sécurité pour tous les véhicules au Canada, peu importe où ceux-ci ont été construits.

* * *

• (1410)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, le président de la Société canadienne des postes, Don Lander, qui gagne près de 300 000 \$ par année, a trouvé une nouvelle façon d'enrager les Canadiens quand il est question de la distribution du courrier.

La Société canadienne des postes a établi que, lorsqu'une lettre est livrée par erreur à notre domicile, nous avons la responsabilité de placer cette lettre dans une nouvelle enveloppe qu'il faut adresser, affranchir et mettre à la poste.

À ce sujet, le député de South Shore a déclaré ce qui suit:

C'est insensé. C'est un affront que les Canadiens n'accepteront pas, et qu'ils n'ont pas à accepter d'ailleurs. Cette mesure ne permettra pas à la Société canadienne des postes de mettre de l'ordre dans ses finances. Elle entraînera simplement la mise au rebut d'un grand nombre de lettres qui auraient dû parvenir à leur destinataire.

Je partage l'avis de mon collègue d'en face. Le projet lui-même devrait être mis au rebut ou renvoyé à l'expéditeur.

* * *

LA JUSTICE

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, mes électeurs s'inquiètent de leur sécurité dans nos localités. Comme bon nombre de Canadiens, ils ne croient plus au système de justice pénale. Ils estiment qu'à leur avis, en vertu de ce système, les droits des contrevenants ont préséance sur la protection de la société.